

VOUS DÉSIREZ

FAIRE UN PETIT TRAJET

DANS VOTRE COMMUNE OU DANS LES ENVIRONS
voir carte du secteur au verso

VOUS DÉSIREZ

FAIRE UNE CORRESPONDANCE POUR ALLER PLUS LOIN ?



RÉSERVEZ VOTRE BUS



AU **09 70 83 0123**

(prix d'un appel local)

Appelez l'agent de réservation de 8h00 à 18h00, tous les jours sauf les samedis, dimanches et jours fériés,

En dehors de cette plage horaire, vous pouvez appeler le serveur téléphonique au même numéro.

Avec la carte au verso, indiquez pour votre trajet :

- votre arrêt de départ
- votre arrêt d'arrivée
- votre heure souhaitée

Quand ce service fonctionne-t-il ?

Le bus à la demande fonctionne du lundi au samedi de 6h30 à 20h30, sauf les jours fériés.



Le Pays d'Aix se mobilise pour la **mobilité**

Où acheter son billet ?

À BORD DU VÉHICULE OU CHEZ
UN DÉPOSITAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS :

Gare routière d'Aix centre

Avenue de l'Europe
> 6h15 - 19h30
> Ouvert tous les jours sauf
Dimanche

Peynier

Boucherie Alimentation
> 6 cours Albric Laurent
> 8h - 12h30 / 16h - 19h
> Ouvert tous les jours sauf
Dimanche après-midi
et le Lundi

Puyloburier

Bar Tabac Presse
> Chemin neuf
> 7h30 - 12h30 / 16h - 19h30
> Ouvert tous les jours sauf
Dimanche après-midi et le Lundi

Rousset

Presse de l'Arc
> 26 place Paul Borde
> 6h30 - 12h30 / 16h - 19h30
> Ouvert tous les jours sauf
Dimanche matin et le Jeudi après-midi

Trets

Bar Tabac «Le Marigny»
> 19 Bd de la République
> 5h - 20h30



Objets perdus

Société des Autocars SUMA

Tél : 04 42 64 37 88

BUS

À LA DEMANDE

HAUTE VALLÉE DE L'ARC

TRETS • PEYNIER • PUYLOUBIER • ROUSSET

VALABLE À PARTIR DE MARS 2016

Je me déplace
sur un simple
coup de fil.



09 70 83 0123

(prix d'un appel local)



RÉSERVATION
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 18H



À CHACUN SA
Mobiliberté

Toutes les infos sur www.agglo-paysdaix.fr / www.lepilote.com

Comment ça marche ?

RÉSERVEZ VOS DÉPLACEMENTS PUNCTUELS *ALLER* ET *RETOUR* EN DONNANT RENDEZ VOUS AU MINIBUS.

DÉPART



09 70 83 0123

(prix d'un appel local)

ARRIVÉE



Indiquez votre arrêt de départ et l'horaire souhaité.



Indiquez votre arrêt de destination

Les trajets sont possibles de point d'arrêt à point d'arrêt à l'intérieur du secteur*.

Attention

Les horaires souhaités sont modulables en fonction des demandes déjà enregistrées. Pour un départ entre 7h00 et 9h00, **réservez la veille** entre 8h et 18h00.

Le délai de réservation avant le déplacement prévu est de **2 heures au minimum** et jusqu'à 15 jours au maximum. Vous pouvez réserver plusieurs déplacements en même temps : aller et retour ou déplacements quotidiens.

Plus je réserve à l'avance, plus j'ai de chance d'avoir l'horaire souhaité.

Présentez vous 5 minutes à l'avance au point de rendez vous.

+
Pensez à annuler votre réservation si vous ne pouvez pas effectuer votre déplacement.



Question timing

*Les personnes à mobilité réduite dûment accréditées peuvent être prises en charge de porte à porte. Vous pouvez vous renseigner et télécharger le dossier sur lePilote.com rubrique Accessibilité.

Combien ça coûte ?



Ticket unité
1,10 €



Ticket 2 voyages
2 €



Ticket 10 voyages
8 €

Les trajets Bus à la demande sont inclus dans les abonnements Pass Provence



Abonnement tout public
Mensuel : 27 €*

Abonnement **Jeune+** (moins de 26 ans) : **100 €***

Abonnement tout public
Annuel : 260 €*

Abonnement **Merveil** (plus de 70 ans) : **gratuit***

*[+ frais de création de carte, valable 8 ans : 5€]

Extraits du règlement :

- nombre de trajets limité à 24 par semaine et par famille
- intervalle minimum entre deux trajets : 30 minutes
- quand le trajet est possible par une ligne de car ou de bus dans un intervalle de 30 minutes avant ou après, la réservation du bus à la demande n'est pas possible.

INFORMATION VOYAGEURS ET RÉSERVATION

09 70 83 0123

Service gratuit + prix appel

Allez plus loin avec le même ticket !

AVEC LE BUS À LA DEMANDE, **REJOIGNEZ** UNE DES 26 LIGNES RÉGULIÈRES DE CAR ET POURSUIVEZ VOTRE TRAJET D'UN BOUT À L'AUTRE DU PAYS D'AIX !



Complémentaire au Bus à la demande, les lignes régulières relient toutes les communes du Pays d'Aix à Aix en Provence.

LE PASS PROVENCE

est accepté sur toutes les lignes de Pays d'Aix Mobilité, ainsi que sur Aix en Bus, Gardanne en Bus et Pertuis en Bus. Les abonnés tout public ont aussi la correspondance gratuite avec les Bus de l'Etang. De plus, vous pouvez emprunter certaines lignes Carreize à l'intérieur du Pays d'Aix (Ligne 51...)

Très facilement, vous pouvez **PASSER D'UN VÉHICULE À L'AUTRE AVEC LE MÊME TICKET**, dans la limite d'une heure entre deux validations.

Je me déplace sur un simple coup de fil ☎



LÉGENDE

110	Lignes du Pays d'Aix Mobilité
160	
161	
64	Ligne Cartréze
●	Point d'arrêt
●	Terminus ligne régulière
P	Parking

